

Nos avis de décès



RICHARD, Éva
Cap-Saint-Ignace
24 novembre 2005

RICHARD, ÉVA

« Un chapitre achevé, une page tournée. Une vie vécue, un repos bien mérité. »

À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 novembre 2005, à l'âge de 94 ans et 6 mois, est décédée calme et sereine entourée de l'amour de ses six enfants, Madame Eva Richard, épouse en 1ère noces de feu Monsieur Raoul Proulx et en 2ème noces de feu Monsieur Paul-Émile Bernier. Elle était la fille de feu Monsieur Eugène Richard et de feu Dame Edith Fournier. Elle demeurait à Montmagny et autrefois à Cap-St-Ignace. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louisette Proulx (Gaétan Bernier), Richard (Gisèle Bélanger), Gérard (feu Diane Doyon; Diane Michaud), Jean-Guy (Julie Doyon), Réjean et Ginette Proulx (Marc Godbout); ses petits-enfants qu'elle chérissait : Frédéric, Karina et Sébastien Bernier; Nadine et Martin Proulx; Stéphane et David Proulx; Maryse et Marjorie Proulx; Mathieu et Jérôme Godbout et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants : Charles-Antoine, Thomas-Xavier ainsi que Sarah. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Yvonne (feu Napoléon Landry), feu Jeanne (feu Adrien Fournier), Bernadette (feu Lionel Gaudreau), feu Maurice (Jeannette Bernier), feu Emmanuel (Edith Thibault), Marie-Berthe (feu Armand Thibault). Elle laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs et son beau-frère de la famille Bernier : Jeanne-d'Arc (feu Nazaire Fortin), Andréanne Pelletier (feu Adrien Bernier), Thérèse Fournier (feu Philippe Bernier), Patrick Caron (feu Jeanne Bernier); ainsi que ses neveux, nièces, ses cousins, cousines, autres parents et amis(e)s; en particulier Blanche Marcoux Desrosiers, Margot et Michel Bernier, Jocelyne et Guy Bédard; La famille tient à remercier les docteurs Robert Labrie et Michelle Boulanger ainsi que le personnel des soins intensifs et du département de médecine et chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour leur dévouement et leurs bons soins. Un coup de cœur particulier à son fils Réjean qui lui a permis de vivre à domicile jusqu'au 21 novembre 2005. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire